

**Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.**

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES — SAMEDI 20 DECEMBRE 2014 1123 1 €

**La colère de nos frères Noirs
des USA : un potentiel révolutionnaire !**

Au mois d'août, dans la ville de Ferguson aux États-Unis, un policier blanc tuait un jeune Noir, Michael Brown, désarmé et non violent de plusieurs balles de revolver. Aussitôt des manifestations de protestation s'étaient multipliées dans les rues de la ville et aussi dans d'autres villes des USA.

Après la relaxe du policier tueur Darren Wilson, le 24 novembre dernier, les manifestations se sont poursuivies aux États-Unis. À Saint Louis, tout près de Ferguson, dans le Missouri, des manifestants ont perturbé le «Black Friday», une journée de commerce en vue des fêtes de fin d'année, obligeant un centre commercial à fermer. D'autant qu'entre temps, plusieurs Noirs dont un enfant de 12 ans étaient tués par la police blanche.

En une semaine, quelque 260 manifestations ont eu lieu dans 44 États différents.

Il faut savoir que, statistiquement, chaque jour un policier blanc tue un Noir. Les policiers sont toujours relaxés ! Il y a donc bien de quoi se révolter et c'est pour cela que des milliers de Noirs, de Blancs et d'autres manifestent ces jours-ci dans de nombreuses villes. Aux USA, même si la ségrégation officielle a disparu après la grande lutte des masses noires pour les droits civiques, conduite par Martin Luther King notamment, puis ensuite par une série de leaders et d'organisations noires, le racisme n'a pas disparu.

Les Noirs demeurent les plus pauvres, ceux qui connaissent le plus le chômage, ceux qui peuplent le plus les prisons et sont victimes d'injustices de toutes sortes. La ségrégation sociale, elle, demeure.

Le capitalisme a besoin du racisme pour diviser les travailleurs blancs, noirs, latinos et autres pour mieux les exploiter. La longue exploitation des Noirs depuis l'esclavage n'a été entreprise que pour enrichir les capitalistes. C'est ainsi que nos frères noirs constituent aussi une grande fraction de la classe ouvrière nord américaine. Et si demain, par exemple, ils se révoltaient contre l'exploitation capitaliste, ils pourraient ébranler le système. Ils pourraient être l'avant-garde révolutionnaire de la classe ouvrière dans son ensemble. Au cours de cette lutte il sera nécessaire de se débarrasser aussi de la minorité de capitalistes noirs, des dictateurs noirs et tous ces politiciens noirs, petits serviteurs zélés des États impérialistes, en Afrique, aux Antilles, aux USA.

La lutte révolutionnaire contre le système capitaliste est la seule voie qui permettra aux Noirs d'en finir avec la source même du racisme qui est l'exploitation capitaliste. Et dans le même temps elle libèrera l'ensemble des travailleurs exploités, Blancs, Latins, Indiens et autres. Cette lutte, si elle parvenait au renversement du capitalisme américain qui est le chef de tous les autres États capitalistes, permettrait aussi de libérer toute l'humanité exploitée et souffrante de la planète.

Nous, travailleurs noirs et Noirs pauvres des Antilles, qui avons connu la même histoire d'origine que nos frères des USA, puis ensuite le colonialisme et une longue série de tueries des travailleurs en lutte par les militaires blancs appelés par les exploiters blancs, nous avons aussi la même lutte à mener. Nous le ferons avec nos frères Indiens qui eux aussi ont connu les affres de la déportation et du colonialisme. Et nous appellerons nos frères de classe blancs de la France à se battre aussi contre l'exploitation capitaliste. Pour le peuple noir des Amériques et d'Afrique il n'y a aucune issue dans le système actuel. Si nous savons traduire en lutte révolutionnaire sur le terrain toute la révolte accumulée pendant des siècles dans nos cœurs et dans nos têtes, nous pouvons constituer une force sociale révolutionnaire considérable, qui aidera au renversement du monde capitaliste et en créera un nouveau débarrassé de l'oppression sous toutes ses formes. Il n'y a pas d'autre voie libératrice que celle-là !

Etats-Unis

La colère des Noirs ne faiblit pas



Après les émeutes à Ferguson, ville du Missouri où un jeune Noir a été assassiné par un policier blanc, la mobilisation s'est intensifiée.

Samedi 13 décembre, plusieurs manifestations ont eu lieu dans différentes villes des États-Unis. À Washington les manifestants se sont rassemblés devant le Congrès pour exiger la condamnation des policiers qui tuent les Noirs sans défense.

Ces actes racistes sont courants. La relaxe du policier Darren Wilson qui a tué le jeune Noir Michael Brown a entraîné plusieurs jours d'émeutes dans la ville de Ferguson. Mais depuis, deux autres Noirs ont été assassinés : un jeune Noir de douze ans qui s'amusait avec un pistolet en plastique et un vendeur de cigarettes à New York qui a été étouffé par des policiers. Les

policiers n'ont pas été condamnés.

Ces meurtres à répétition sont le reflet du quotidien des Noirs qui sont en butte à la répression policière et judiciaire. Ce sont eux qui peuplent les prisons et qui sont le plus souvent condamnés à la peine de mort. Barack Obama a reconnu qu'il y avait des injustices contre les Noirs et que le racisme n'avait pas disparu aux États-Unis. Mais il ne s'est nullement engagé sur la condamnation des policiers et sur l'arrêt des brutalités policières contre les Noirs aux États-Unis. Ces derniers n'ont rien à attendre d'un président, même s'il est noir, pour qu'il intervienne en ce sens. Barack Obama représente la bourgeoisie américaine, une bourgeoisie réactionnaire et raciste qui réprime ceux qui osent lever la tête contre les injustices.

Guadeloupe

**Report au 3 mars du procès de nos camarades,
Sony Laguerre et Raphaël Cécé**

Le 2 décembre, nos deux camarades militants de Combat Ouvrier et du journal *Rebelle !* étaient convoqués pour leur procès en appel au tribunal de Basse-Terre. Une centaine de personnes sont venues les soutenir : de nombreux lycéens et étudiants, mais aussi des militants de Combat Ouvrier et d'autres organisations (CGTG, UGTG, FSU, UPLG, Tèt Kolé, Parti de gauche, SOS Basse-Terre Environnement).

Plusieurs dizaines de personnes ont pu cette fois avoir gain de cause pour accéder à la salle d'audience, comme le prévoit la loi, c'est une première avancée du rassemblement et de la protestation !

Pour mémoire, ces deux étudiants ont été condamnés en première instance à 8 mois de prison avec sursis, pour Sony Laguerre, et 5 mois de prison avec sursis, pour Raphaël Cécé. On les accuse d'avoir menacé et

frappé des policiers lors d'un rassemblement organisé par le journal *Rebelle !* le 18 mai 2012 devant le commissariat de Pointe-à-Pitre. Ce jour-là, la police avait violemment chargé à plusieurs reprises les manifestants qui soutenaient pacifiquement une lycéenne convoquée à la demande de son proviseur.

En réalité, nos deux camarades sont poursuivis pour leurs idées et pour leur militantisme. Les autorités les ont condamnés en première instance pour l'exemple, parce qu'elles n'acceptent pas que des jeunes se rebellent contre les abus d'autorité et les injustices et, crime impardonnable, qu'ils affirment haut et fort de surcroît leurs idées commu-nistes révolutionnaires avec leur organisation politique trotskyste, Combat Ouvrier. Les dossiers juridiques sont vides. Ce procès est un procès politique. Si Sony

Laguerre et Raphaël Cécé étaient vraiment coupables, pourquoi la police n'a-t-elle pas transmis au tribunal les films de ses propres caméras de vidéosurveillance ? Pourquoi a-t-elle arrêté immédiatement Raphaël, accusé de simples menaces, et Sony seulement une semaine plus tard, alors que lui est accusé de voies de fait, ce qui est beaucoup plus grave ? Pourquoi le procès en première instance a-t-il été renvoyé trois fois à la demande des policiers ? Pourquoi y a-t-il eu autant d'irrégularités lors de l'audience qui a eu lieu le 13 mars 2013 ? Les policiers eux-mêmes ne prennent pas au sérieux leurs propres accusations, puisqu'ils ne se sont pas présentés, ni leur avocate, lorsque le tribunal devait fixer le montant de leur «préjudice» quelques mois plus tard, en septembre 2013.

(Suite page 2)

Guadeloupe

Fonction publique : après les élections, les luttes demeurent les seules solutions pour changer le sort des travailleurs !

Le 4 décembre ont eu lieu les élections des représentants des agents des trois fonctions publiques : fonction publique d'État, hospitalière et territoriale. En Guadeloupe, ces élections concernaient tant les 32 communes et collectivités que le Conseil général et le Conseil régional, les hôpitaux publics, ainsi que la fonction publique de l'État. Depuis que la nouvelle loi sur la représentativité de 2008 s'applique aussi dans la fonction publique, les résultats au comité technique sont désormais ceux qui déterminent la mesure d'audience des organisations syndicales. Elles doivent nécessairement avoir au moins un élu dans ce comité pour être considérées comme représentatives dans la collectivité ou l'établissement. À l'issue de ces élections, l'UGTG demeure comme en 2011 l'organisation syndicale majoritaire dans la fonction publique hospitalière et territoriale. La CGTG, selon des résultats encore partiels, demeure la deuxième mieux représentée dans ces secteurs de la fonction publique. Dans la santé, où travaillent plus

de 4 000 agents, la CGTG perd en audience au CHU et à l'hôpital de Beaulieu, mais reste majoritaire dans 6 autres établissements de santé. Dans la fonction publique d'État, les résultats n'ont pas encore tous été rendus publics. Dans l'Éducation Nationale le syndicat FSU est toujours majoritaire, et l'UNSA est la deuxième organisation en Guadeloupe. Quoi que représente l'enjeu de ces élections pour les appareils syndicaux, il est certain qu'en cette période, se doter de représentants même combattifs ne suffira pas à faire changer la donne pour les agents de la fonction publique, comme pour l'ensemble du monde du travail. Ici, comme ailleurs, les fonctionnaires et les agents publics font les frais des restrictions budgétaires et du non remplacement de ceux qui partent à la retraite. Les salaires sont bloqués et la surcharge de travail pèse sur ceux qui restent. Refuser les fermetures de postes et exiger la revalorisation des traitements et pensions passe par une lutte de l'ensemble des salariés, du public comme du privé.

Martinique

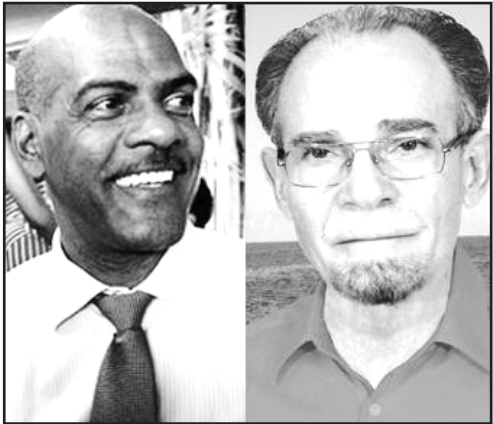
Décembre 1959, la violence coloniale qui tue... les masses en colère... Portée et limites d'une conférence

Le samedi 13 décembre, cinq organisations : le GRS (Groupe révolution socialiste), le CNCP (Comité national des comités populaires), Modémas (Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine), MPREOM (Mouvement pour la résistance et l'offensive martiniquaise), et le PKLS (Pati kominis pou lendépendans ek sosyalizm), organisaient une conférence à la Mutualité de Fort-de-France sur le thème : « Décembre 59 un moment de rupture, 2014, quelles ruptures pour notre émancipation ? » Une cinquantaine de personnes s'est déplacée pour écouter les intervenants. Cette conférence était animée par Louis-Georges Placide sur les événements et la crise de 1959, et par Gilbert Pago du GRS sur le contexte politique martiniquais, caribéen et international, et les effets sur la poussée du mouvement national à la Martinique. Rappelons les faits. Le dimanche 20 décembre 1959, vers 20 heures, sur la Savane à Fort-de-France, un banal incident de la circulation entre un automobiliste français (un Blanc) et un cyclomotoriste martiniquais (un Noir) provoque un attroupement. Les choses auraient pu en rester là mais, de l'hôtel de l'Europe (maintenant hôtel Lafayette), un CRS en civil passe un appel téléphonique qui provoque l'intervention d'une patrouille de ses collègues. L'hôtel de l'Europe est, à l'époque - la guerre d'Algérie dure depuis cinq ans - un lieu où se retrouvent des anciens «coloniaux» d'Afrique du Nord, la plupart racistes. Et les CRS - tous blancs - se sont déjà fait remarquer, en ville, par leurs interventions brutales et racistes. Ce soir-là, ils interviennent violemment contre la foule

regroupée sur la place de la Savane pour écouter un orchestre cubain : gaz lacrymogènes, coups de matraques, mais la foule ne recule pas et se gonfle de nouveaux arrivants alors que les CRS reçoivent des renforts. Ils se retirent finalement en tirant quelques coups de feu en l'air. Des groupes de manifestants continuent à parcourir les rues. Le lendemain, lundi 21, l'atmosphère est lourde à Fort-de-France et, en soirée, des groupes venus en grande partie des quartiers populaires affrontent gendarmes et policiers. Ces derniers tirent. Il y a des blessés et deux morts tués par des policiers. Edmond Eloi dit Rosile (20 ans), le lundi 21, rue Villaret-Joyeuse derrière l'Olympia, et Christian Marajo (15 ans), rue Ernest Renan maintenant Moreau de Jones. Les manifestants en colère attaquent des bâtiments symboles du pouvoir colonial et policier. Des barrages de rue sont édifiés, deux commissariats de police sont lapidés, des perceptions aussi. Le mardi 22, le jeune Julien Betzi (19 ans), place Stalingrad, actuellement François Mitterrand, sera tué. L'administration coloniale enverra sa soldatesque pour faire cesser l'émeute. Voilà pour les faits développés par le conférencier. Auparavant, il a rappelé la situation de l'époque, la période de la décolonisation, mais aussi la place de la jeunesse, cette jeunesse qui, avec courage et dignité, avait osé se confronter avec les forces de répression. Cette conférence a été suivie d'un débat. Quelques intervenants ont apporté d'autres détails sur les événements dont ils ont été témoins. Des militants de Combat Ouvrier étaient présents à cette conférence et ont écouté avec attention les deux intervenants qui

Martinique

Le bal des notables pour la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique)



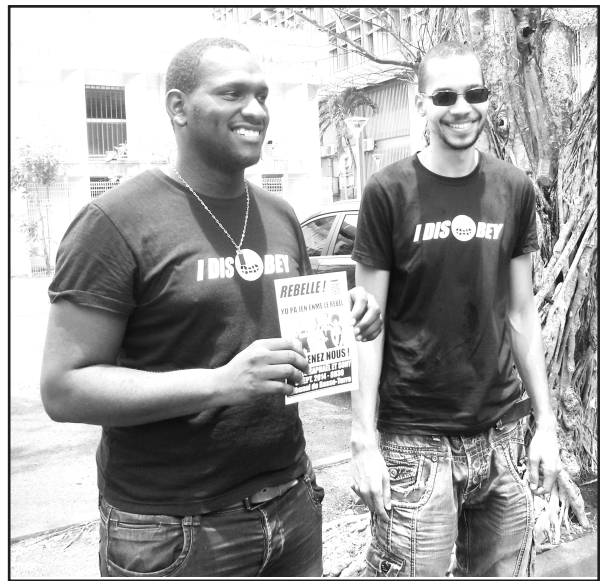
Le dimanche 12 octobre dernier, au Marin, le PPM a fait sa rentrée politique autour de la coalition «Ensemble pour une Martinique Nouvelle ». Députés, maires, anciens élus, conseillers communautaires, conseillers régionaux et généraux, étaient présents. L'objectif était le lancement de la campagne des territoriales de décembre 2015. Ainsi, Serge Letchimy, président du PPM a déclaré : « Nous devons remporter la victoire avec nos camarades, nos amis, nos alliés, et tous les Martiniquais ». Ce même dimanche, les formations de la droite étaient réunies à Rivière-Salée. André Lesueur, conseiller régional, maire de Rivière-Salée, et Miguel Laventure, conseiller régional, ont également lancé leur campagne pour les élections territoriales de 2015, sur

le thème : « On trahit la volonté des Martiniquais ». Le dimanche 26 octobre, à Ducos, c'était au tour des indépendantistes du « camp patriotique », la coalition MIM, PALIMA, CNCP, RDM et PCM, de se retrouver. En « tête de gondole » il y avait les ex-présidents de la Région et du Département, Alfred Marie-Jeanne, Claude Lise, et le président du PALIMA Francis Carole, qui ont donné le ton pour la préparation de la campagne en vue des élections territoriales de 2015. Ils envisagent notamment d'aller à la « rencontre des acteurs économiques, pour mieux préparer leur programme électoral et constituer l'alternance ». Les Socialistes martiniquais étaient eux aussi réunis le dimanche 26 octobre, à Rivière-Pilote, pour leur rentrée politique. Ils ont évoqué l'opportunité pour les élections territoriales de leur alliance au sein de la coalition avec le Parti Progressiste Martiniquais. Ce fut plus tard au tour du maire de Rivière-Pilote, Raymond Théodose, fraîchement élu dans le fief du MIM, qui s'est retrouvé avec ses adhérents le vendredi 5 décembre dernier pour inaugurer son nouveau parti «La Dynamique Pilotine Plurielle», prenant ainsi ses distances avec le MIM

(Mouvement Indépendantiste Martiniquais). Par la même occasion, il affirmé sa position politique en vue de la prochaine CTM : « Je peux travailler avec tout le monde, sans exception. Je suis un patriote de gauche ! », tout en précisant : « pour que le peuple n'ait plus peur ! ». De quoi gêner, c'est le moins que l'on puisse dire, ses ex-amis du MIM, ou peut-être est-ce un clin d'œil vers la coalition «Ensemble pour une Martinique Nouvelle » ? Ce n'est pas la grand-messe organisée par le maire de Rivière-Pilote le dimanche 14 décembre dans sa commune, réunissant élus et représentants du camp patriotique, du groupe « Ensemble pour une Martinique Nouvelle », et élus de la gauche traditionnelle, qui change rien à l'affaire. C'est une mise en scène de plus, et la campagne en vue des élections pour la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) de décembre 2015 s'annonce bien riche en épisodes politiques. Il y a sans doute des travailleurs, ou des gens de la population exploitée, qui pensent que leurs intérêts seront défendus au sein de la CTM par les représentants de ces partis politiques, ces notables et ces serviteurs des possédants et des exploités. Alors, ils se font beaucoup d'illusions.

Guadeloupe

Procès en appel de nos camarades, Sony Laguerre et Raphaël Cécé (Suite page 1)



Mais la mobilisation nous a permis de remporter une première victoire : le 2 décembre, après des négociations avec une représentante de la préfecture, nous avons pu entrer dans la salle pour accompagner nos camarades. Le droit à un procès public est un élément de base de tout État qui se prétend démocratique, il est donc hors de question que Sony Laguerre et Raphaël Cécé soient jugés en catimini !

Le 2 décembre dernier, ils étaient à nouveau absents, ainsi que leur avocate. C'est parce que cette affaire embarrasse les autorités qu'elles ont essayé de tenir le procès en appel à huis clos, en bloquant l'accès du public au tribunal le 9 septembre 2014.

L'audience a été renvoyée au 3 mars 2015, toujours au tribunal de Basse-Terre, à 14h. Soyons encore plus nombreux ce jour-là pour soutenir nos camarades !

Guadeloupe

Écho de Pôle Emploi

IL N'Y A PAS DE SAUVEUR SUPREME A Saint-François, tout comme à Baie-Mahault, à Basse-Terre, à la plateforme téléphonique, à Marie-Galante ou à la DR nous nous sommes tour à tour mobilisés cette année. Face à une direction qui aggrave nos conditions de travail et qui fait des économies sur notre dos et sur ceux des chômeurs, apprenons à ne compter que sur notre force collective.

KI YO VLE KI YO VLE PA FO NOU LITE ANSANM ! Public ou privé, à Pôle emploi nous sommes tous dans la même galère. Les opérations de carrière des agents du public, la campagne de promotion pour les agents du privé se traduisent par des miettes et par un manque de reconnaissance de notre travail. Il faudra bien que nous disions stop, un jour... Tous ensemble !

Guadeloupe

Capesterre-Belle-Eau :
Plantation SCA Bois Debout : la mort
de Simon Georges sera-t-elle enfin
reconnue comme accident du travail ?



Le mardi 16 décembre, la cour d'appel du Tribunal correctionnel de Basse-Terre avait à se prononcer sur la responsabilité de la direction de la plantation SCA-Bois Debout dans la mort d'un ouvrier de la plantation. L'affaire remonte à juin 2009. Rappelons les faits. Le 26 juin 2009, Simon Georges travaillait sur la plantation. Il coupait des bambous, debout sur une plate-forme de chariot et déséquilibré, il a fait une chute. Les secours intervenus peu après n'ont pu le sauver. Il est donc mort suite à sa chute. La veuve de S. Georges a alors intenté un procès contre la direction pour obtenir des dédommagements. Et en janvier 2014, soit plus de quatre ans après la mort du travailleur, le Tribunal Correctionnel de Basse-Terre a relaxé le responsable de la plantation Louis Dormoy. La raison invoquée pour justifier cette décision était que S. Georges *«souffrait d'hypertension»*. Il est à noter que jusqu'à cette date, le rapport d'autopsie qui devait être établi par le médecin expert n'était pas parvenu aux autorités. La veuve de Georges a alors fait appel de la décision du Tribunal. Le procès en appel avait été fixé au 14 mai 2014. Il a été renvoyé une première fois au 7 octobre, puis à nouveau au 16

décembre.

Cette fois l'affaire a pu se dérouler normalement. Entre temps, le rapport d'autopsie de l'expert médical est arrivé. Sa conclusion est accablante : la victime avait subi des lésions importantes et des fractures. Plus de 80 personnes étaient présentes à l'audience : des camarades de travail de S. Georges - la CGTG-Banane avait appelé les travailleurs du secteur à venir apporter leur soutien - et des militants CGTG d'autres secteurs, des militants de Combat Ouvrier, des jeunes du journal *Rebelle* !

L'avocat général a reconnu la responsabilité de Louis Dormoy et de la SCA Bois Debout. Au vu de la gravité des faits, il a requis une condamnation de 6 à 8 mois de prison avec sursis et 8 000€ d'amende. L'affaire a été mise en délibéré au 13 janvier 2015.

En ce qui concerne l'indemnisation de la veuve de S. Georges, c'est le TASS (Tribunal des affaires de la Sécurité Sociale) qui est compétent et il ne peut statuer que si la SCA Bois Debout est effectivement condamnée.

Guadeloupe

Carrefour Destreland :
ouverture à 4h30 du matin !
Et pourquoi pas tous les jours
et toutes les nuits ?...

Comme l'année dernière, le centre commercial Carrefour Destreland a ouvert ses portes à 4h30 du matin le samedi 13 décembre dernier, pour une « opération spéciale » en cette période de fêtes de fin d'année. C'est le gros béké Bernard Hayot, la plus grande fortune des Caraïbes qui orchestre tout cela. Après un «chanté Noël» qui commençait dès 4h30, le centre ouvrait exceptionnellement à 5h30 en promettant des réductions intéressantes aux clients venus nombreux pour profiter des promotions. Mais cette année certaines organisations syndicales dont la CFTC, FO, Sud Solidaires, l'UIR CFTD, l'UGTG et l'UNSA avaient décidé de se mobiliser pour sensibiliser les clients contre cette ouverture et distribuaient un tract. Cela a donné lieu à un face à face tendu entre ceux qui voulaient entrer faire leurs courses ou travailler et ceux qui soutenaient les syndicats. Les gendarmes étaient présents mais n'ont pas eu à intervenir. Après des échanges houleux, les organisations syndicales ont quitté les lieux vers 7h du matin. Des inspecteurs du travail étaient

présents et ont dressé des procès-verbaux, car selon les syndicats l'opération est totalement illégale. La direction de Carrefour, qui n'a demandé aucune autorisation pour cette ouverture exceptionnelle, ni à l'inspection du travail, ni à la mairie, estime qu'elle est au-dessus des lois et peut faire tout et n'importe quoi. Elle profite de la situation sociale particulièrement difficile, avec un taux de chômage très important et où des intérimaires essaient de gagner un peu plus que d'habitude, pour faire une opération de marketing et de publicité. Elle prétend le faire pour les intérêts des salariés de Carrefour, mais en réalité elle ne pense qu'à ses profits. Et pour ce faire il faut pressurer les salariés. C'est dans cette optique-là que les patrons mettent la pression sur le gouvernement qui, avec la loi Macron qu'ils soutiennent, va leur permettre d'ouvrir 12 dimanches par an au lieu de 5 actuellement. Bientôt le travail du dimanche sera banalisé, et se fera sans aucune contrepartie. Certains patrons, d'ailleurs, estiment qu'il ne faut pas en donner.

Martinique

Vito Lareinty :
mobilisation payante des employés

La station-service Vito Lareinty est la propriété du groupe RUBIS Antilles-Guyane (celui-là même qui veut racheter la SARA à TOTAL). Elle est exploitée par le béké Philippe Clerc. Ce dernier avait déjà été sollicité par les employés pour l'attribution d'un 13ème mois. Mais il jouait au chat et à la souris. Au mois de novembre dernier, les trois quarts des salariés co-signèrent un courrier envoyé en recommandé avec avis de réception et dans lequel ils lui rappelaient leur demande. Dans sa réponse, le gérant chercha à tourner en dérision les employés et leur opposa une fin de non-recevoir : le contexte économique ne permet rien, selon lui.

Quelques jours plus tard, les employés se rencontrèrent et décidèrent d'employer d'autres moyens pour se faire entendre. C'est ainsi que le vendredi 12 décembre, la quasi-totalité des employés, y compris ceux qui n'étaient pas de service, se retrouvèrent sur le lieu de travail dès 5h30 et, sans procéder à l'ouverture de la station, attendirent l'arrivée du gérant. Une fois sur place, ce dernier ne put que constater la détermination des employés, et après avoir critiqué la méthode, il les invita à entrer pour négocier. Sur leur principale revendication, le 13ème mois, les employés ont obtenu une prime de 500 euros nets versés avec la paie de

décembre pour tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté, et l'engagement de se revoir en novembre 2015 pour le versement d'un vrai 13ème mois, le tout consigné par écrit. À cette demande, les employés en rajoutèrent 5 autres dont l'engagement de ne pas entraver les activités du secrétaire général de la CGTM Produits Pétroliers qui exerce dans cette station. À 9 heures, les employés reprirent leur activité, satisfaits. En effet, en ce mois de décembre où l'on prépare les étrennes, ils venaient de mettre eux-mêmes dans leur porte-monnaie quelques pièces sonnantes et trébuchantes. Et par les temps qui courent, cela ne peut que faire du bien.

Guadeloupe

Procès d'un journaliste de *Radyo Tanbou*

Vendredi 5 décembre, Gérard Quidal, journaliste de la radio indépendantiste *Radyo Tanbou* et militant de l'UPLG, était convoqué au tribunal de Pointe-à-Pitre pour outrage et rébellion envers la police. Un rassemblement d'une quarantaine de personnes a eu lieu devant le tribunal, avec des représentants de plusieurs organisations. L'affaire remonte au 23 juillet 2014, lorsque Quidal emmène chez le médecin sa mère malade du chikungunya. Sa mère ayant du mal à marcher, il se gare en double

file près du cabinet, mais sans gêner la circulation. La police qui était à proximité l'apostrophe, Quidal se justifie, mais la police ne veut rien entendre. Lorsque le journaliste de *Radyo Tanbou* leur dit qu'ils s'attaquent à des problèmes sans importance au lieu de se préoccuper de la vraie criminalité, les policiers décident de l'immobiliser et ils l'embarquent au commissariat. Un officier reconnaît Quidal comme un militant. Il est alors retenu en garde à vue pendant 6 heures, et finalement convoqué au

tribunal correctionnel.

Gérard Quidal, militant nationaliste, est connu dans toute la Guadeloupe pour animer *Radyo Tanbou*, une radio qui rend compte de toutes les luttes et qui donne la parole aux militants. Derrière cette banale histoire de contrôle routier, il semblerait qu'on cherche à le faire taire... Le procès a été reporté au 24 juin 2015, à 8h au tribunal de Pointe-à-Pitre. Combat Ouvrier sera à nouveau présent.

Martinique

France-Antilles :
ce sont les salariés qui paieront la note

Ce sont près de 70 salariés qui devront quitter France-Antilles pour permettre sa remise à flot. C'est le diagnostic qui a été fait et présenté aux salariés suite à la mise en redressement judiciaire prononcée par le Tribunal de commerce de Fort-de-France. Ces suppressions concerneront la Martinique et la Guyane. Afin d'inciter des salariés à se porter volontaires au départ, une indemnité majorée, dite supra légale, a été prévue. Mais certains l'auraient jugé insuffisante, eu

égard à leur ancienneté dans cette société et aux sacrifices qu'ils ont faits durant des dizaines d'années. La société France-Antilles a été la propriété de Robert Hersant, magnat de la presse mort en 1996 et fidèle soutien des gouvernements de droite pendant des dizaines d'années. À ce titre, Hersant, en position de monopole, bénéficiera de toutes les bienveillances et de tous les avantages possibles, notamment sur le plan financier. France-Antilles aurait même été un des

fleurons du groupe. L'annonce de ce plan social, qui est une véritable saignée dans un pays qui compte plus de 25% de chômeurs, n'a pas ému plus que cela la classe politique qui n'a pourtant à la bouche que l'expression « *lutter contre le chômage* ». Les salariés de France-Antilles, après avoir contribué à créer et consolider la fortune des Hersant, sont aujourd'hui jetés à la rue tels des Kleenex. Le traitement qu'ils subissent est la démonstration que ce système est inique.

Guadeloupe

Mobilisation des employés de la BDAF

Les employés de la BDAF (Banque des Antilles françaises) ont débrayé le vendredi 5 décembre dernier et ont appelé à la grève pour une journée le mardi 16 décembre. Ils s'opposent au projet de fusion-absorption de la direction appelé « projet Tropiques ». Dans ce projet le groupe Banque Populaire - Caisse d'Épargne (BPCE) va céder à la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC) basée à Marseille trois de ses banques d'Outre-mer à savoir la Banque de la Réunion, la BDAF et la Banque de Saint-Pierre et Miquelon. Ce projet, s'il aboutit, pourrait être mis en œuvre au 1^{er}

semestre 2015. Les travailleurs et les organisations syndicales sont inquiets, car la direction refuse de discuter du volet social du plan. Ils craignent des licenciements, une aggravation de leurs conditions de travail et l'arrêt de certaines activités comme la comptabilité, la direction des ressources humaines... et surtout la fermeture de certaines agences pour éviter des postes en doublon. Il y aura aussi le problème de la mobilité forcée si certains postes de travail sont supprimés. Le 8 décembre, une délégation des représentants du personnel est partie discuter avec la direction mais sans aucun résultat. Le personnel n'a aucune information

sur la réorganisation prévue et est très inquiet. Les travailleurs et leurs représentants syndicaux ont donc appelé l'ensemble des employés à une journée de grève le mardi 16 décembre. Les employés sont appelés à venir se rassembler devant le siège de la BDAF au parc d'activités de la Jaille à Baie-Mahault. La mobilisation concerne également la Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guyane. C'est un début, mais il est sûr qu'une seule journée de grève ne sera pas suffisante pour faire reculer la direction et sauvegarder les emplois.

Guadeloupe

Échos de Jarry... Échos de Jarry...

Extraits du bulletin

«Écho de Jarry»

**Milénis :
une grève bien placée !**

Le patron Despointes a essayé de jouer la montre pour les NAO (Négociations annuelles obligatoires sur les salaires). Mais tel fut pris qui croyait prendre ! La période des grandes courses de fin

d'année approchant, les salariés ont refusé de travailler samedi 29 novembre, histoire d'accélérer les choses. En 48h, Despointes a lâché 40 € d'augmentation. Retiendra-t-il la leçon pour 2015 ?

**EDF Guadeloupe :
le premier prix du cynisme**
L'entreprise se vante dans la

presse d'aider Haïti, en offrant « royalement » à une association 144 ampoules ! C'est vraiment se f... de la gueule du monde. Et quand on pense à la détresse dans laquelle se trouve la population haïtienne, un don aussi minable, c'est carrément révoltant !

Élections de mi-mandat aux USA, une défaite pour le Parti Démocrate, pas pour les travailleurs



Quartier socialement sinistré à Detroit

Aux élections de mi-mandat du 4 novembre dernier, le Parti Républicain a pris le contrôle du Sénat des États-Unis en dépassant les 51 sièges requis pour y avoir la majorité. Les Républicains, qui ont également élargi leur majorité à la Chambre des Représentants, ont le contrôle des deux chambres pour la première fois depuis 2006, et donc pour la première fois sous la présidence de Barack Obama. Le résultat du vote a été une débâcle pour le Parti Démocrate et l'administration Obama, débâcle due en grande partie à l'abstention. **Les deux partis... uniques** Le 2 novembre, anticipant sur les résultats du vote, le vice-président démocrate Joseph Biden avait déclaré, dans une interview sur CNN, que l'administration Obama était prête à faire des compromis avec les Républicains et avait d'ailleurs commencé à travailler sur les domaines où une action commune était

possible. Il disait que les Républicains devraient se décider : *«Vont-ils commencer à laisser les choses se passer ? Ou vont-ils continuer à jouer l'obstruction ? Je pense qu'ils vont choisir de faire les choses...»*. C'était juste. Les deux partis savent bien qu'ils partagent fondamentalement le même programme : aggraver les attaques contre les classes populaires. Et les Républicains, forts de leurs majorités, vont mener la charge. Pour, sans nul doute, d'importantes réductions d'impôts pour les entreprises, de nouvelles coupes dans les programmes sociaux, de nouvelles attaques contre les retraités. Mais ce ne sera que la continuation de ce que les Démocrates faisaient quand ils étaient majoritaires. Dans l'Illinois, les Démocrates ont passé les trois derniers mois avant les élections à s'en prendre aux retraites des travailleurs du secteur public. Ils ont versé des centaines de millions de dollars en subventions aux plus grandes

entreprises, tout en maintenant des impôts élevés pour les travailleurs. Ils ont parlé d'élever le salaire minimum (actuellement de 8,25 dollars de l'heure) mais ne l'ont pas fait, alors qu'ils contrôlaient totalement les deux assemblées de l'État, et détenaient le poste de gouverneur. Et si tant d'électeurs démocrates se sont abstenus, c'est qu'ils en avaient assez de cette politique. Elle est profondément impopulaire auprès de la population travailleuse américaine. Les élections ont en effet surtout été marquées par l'abstention qui, avec seulement 36,2 % de participation, atteint un nouveau sommet historique. C'est le taux d'abstention le plus élevé depuis 1942, lorsque nombre d'hommes furent éloignés des urnes par la conscription pour la seconde Guerre Mondiale. Parmi les travailleurs, qu'ils soient blancs, noirs ou hispaniques, l'abstention a été encore plus élevée. Les Démocrates en ont payé le prix fort. À peine un tiers des électeurs se sont rendus aux urnes en Californie, l'État le plus peuplé. Dans le Comté qui comprend Chicago, dans l'Illinois, la machine du Parti Démocrate a mobilisé les électeurs pour aller voter, mais le gouverneur démocrate a perdu 80 000 voix par rapport à 2010, et le Républicain Bruce Rauner l'a emporté. À Detroit, dans le Michigan, ville placée en faillite depuis un an, seuls 31 % des adultes ont voté, malgré une mobilisation démocrate de dernière minute dans une tentative avortée de battre le gouverneur républicain. Dans le Maryland, traditionnellement

démocrate, la faiblesse de la participation des travailleurs et des Noirs de Baltimore s'est traduite par la victoire du candidat républicain au poste de gouverneur. **La démagogie d'Obama n'a pas marché** Peu après l'élection, Obama s'est tourné vers l'opinion publique, avec des mesures susceptibles de flatter son électorat. Notamment sa décision de faire passer par décret la régularisation de plus de 4 millions de clandestins. Cette régularisation, limitée dans le temps à 3 ans, a fait trépigner de rage les réactionnaires xénophobes, cibles de choix pour les démagogues républicains. Si elle rendra plus facile la vie de ceux directement concernés, déjà salariés et payant des impôts, elle laissera dans la clandestinité près de 7 millions d'immigrés. Cette mesure rejoint d'autres postures d'Obama, ne coûtant rien au patronat, et qui font tout juste quelques vaguelettes en surface en laissant le fond de la société inchangée. Il avait bien pu déclarer que le jeune Noir de Floride, Trayvon Martin, tué en février 2012 par un «patrouilleur volontaire», *« aurait pu être son fils »*, cela n'empêche pas les jeunes Noirs de rester des cibles vivantes pour la police, profondément gangrenée par un racisme criminel, comme l'illustre trop bien l'actualité de cette fin d'année. **La classe ouvrière prise en étau** Quant aux mesures directement anti-ouvrières, les partisans d'Obama dans les appareils syndicaux se mobilisent pour les faire accepter par les travailleurs. Les deux partis, tour à tour

aux affaires, sont tous les deux au service du grand patronat, des trusts et de leurs riches actionnaires. Les élections étaient donc sans véritable enjeu pour les travailleurs. Ils n'avaient rien à y perdre. Bien sûr, l'abstention ne peut pas mener très loin. Elle peut signifier que les travailleurs sont simplement démoralisés. L'absence de luttes importantes de la classe ouvrière montre que c'est effectivement l'aspect de la réalité sociale d'aujourd'hui. Néanmoins, nombreux ont été ceux qui, en ne votant pas, ont consciemment refusé de donner leur approbation à l'un ou l'autre de ces serviteurs, Démocrates ou Républicains, de leurs ennemis. En se détournant des urnes ils ont montré qu'ils ressentent que des deux grands partis, Démocrate ou Républicain, aucun ne représente leurs intérêts de classe. Les travailleurs n'ont pas de parti à eux, qui les défende avec autant de fidélité qu'en mettent Démocrates et Républicains à défendre les possédants. Ce parti reste à construire. Il se construira, au sein de la classe ouvrière, quand celle-ci, non contente de se détourner des partis en place, recommencera à se battre en tant que classe, pour les besoins immédiats de la population laborieuse comme pour la libération de toute la société.

Martinique

Résultats des élections professionnelles dans la fonction publique

À l'échelle de la Martinique, le taux de participation est plus important que pour les résultats nationaux français. La répartition des voix entre les différentes organisations syndicales n'a pas connu de changement. Dans la fonction publique territoriale, le taux de participation a été de 68%. La CGTM obtient 58% des voix sur 10 475 votants. Elle est suivie par Force Ouvrière avec 15%. Dans la fonction publique hospitalière, le taux de participation a été de 70% avec 5 189 votants. La CDMT prend la première place avec 1 565 voix, devant la CGTM qui obtient 1 430 voix, puis vient FO avec 1 166 voix, l'UGTM avec 491 voix, le SASM avec 308 voix. Ce changement s'explique principalement par la présence de la liste du SASM, suite à une scission de la CGTM-Santé, à la section du Lamentin. Dans l'Éducation Nationale, le taux de participation a été de 45,31% avec 3 592 votants. Le syndicat UNSA est majoritaire. La CGTM obtient 264 voix et n'a aucun siège. À La

Poste/Orange ou chez les Pompiers, la CGTM est majoritaire. Les résultats généraux de la Fonction publique d'État en Martinique ne sont pas rendus publics au moment où nous écrivons. Mais selon une estimation actuelle, la CGTM obtient le plus grand nombre de voix dans la fonction publique. Comme l'ont dit nos camarades dans un tract publiant leurs résultats : *« Les élections professionnelles sont importantes mais ne remplaceront jamais les mobilisations, les luttes, les actions »*. - CGTM : Confédération Générale des Travailleurs de Martinique. Cette centrale syndicale est dirigée par Ghislaine Joachim-Arnaud, dirigeant de Combat Ouvrier. - CDMT : Centrale Démocratique Martiniquaise des Travailleurs. - FO : Force Ouvrière. - UNSA : Union Nationale des Syndicats Autonomes. - UGTM : Union Générale des Travailleurs Martiniquais - SASM : Syndicat Autonome de la Santé de Martinique.

FRANCE

La loi Macron : un arsenal au service de l'exploitation

Nous publions ci-dessous un article de nos camarades de Lutte Ouvrière : **Le projet de loi Macron devait être présenté mercredi 10 décembre au Conseil des ministres, puis discuté, avant d'être voté fin janvier.** Baptisé « Loi pour la croissance et l'activité » sous le règne de l'actuel ministre de l'Économie, le projet s'intitulait « Pour la croissance et le pouvoir d'achat » du temps où Montebourg occupait le poste de Macron. Et certains frondeurs du PS s'offusquent qu'il n'y ait plus la moindre allusion au pouvoir d'achat des classes populaires et partent en croisade pour une vraie «loi de gauche». Comme si l'emballage et son titre ne cachaient pas la même camelote. Assouplir le travail du dimanche et le travail de nuit, si tel est le bon vouloir du patron, en s'asseyant sur ce qui reste du Code du travail ; libéraliser les conditions d'installation des

huissiers, des notaires, des commissaires-priseurs ; libéraliser les règles des transports en autocar afin - c'est le ministre qui parle ainsi - que *« les plus pauvres puissent voyager plus facilement »* ; réformer les Prud'hommes ; éviter les fraudes et le travail au noir, en instituant par exemple une carte professionnelle dans le secteur du bâtiment : la liste n'est pas close, de ce qui devrait constituer le projet de loi censé faire redémarrer l'économie en simplifiant les règles. Ce fourre-tout promet d'interminables péroraisons au sein de la gauche, et entre la gauche et la droite. Au final, il ne résoudra rien ni au niveau du chômage, ni au niveau du pouvoir d'achat. Mais une chose est certaine : il entamera un peu plus les droits des travailleurs et contribuera à la dégradation de leurs conditions de vie.

Sophie Gargan